



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5313>

Département(s) de publication : **93, 77, 91, 92, 94, 95**

Annonce n° **25-5313**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Etablissement Public de Santé de Ville Evrard

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26930093500013

Ville : Neuilly sur marne cedex

Code postal : 93332

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93, 77, 91, 92, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_A7XDNJ8jHI&v=1&selected=0

Identifiant interne de la consultation : 24-22-MA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DAHL - Pôle achat-marchés

Adresse mail du contact : Marches.dahl@epsve.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 143093412

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Voir article 7 du règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : La capacité économique et financière n'est pas le seul critère de sélection et tous les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir article 7 du règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Marché de service. Marché composite avec une part forfaitaire et une part passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Critères d'attribution : Voir article 9 du règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de ramassage des feuilles à l'aide d'une balayeuse avec chauffeur

Code CPV principal - Descripteur principal : 90610000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la réalisation de « Prestations de ramassage des feuilles à l'aide d'une balayeuse avec chauffeur », pour assurer l'entretien des rues du site principal de l'Etablissement Public de Santé de VILLE-EVRARD situé à Neuilly-sur-Marne.

Lieu principal d'exécution du marché : Département de la Seine Saint Denis

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site principal de Neuilly sur marne est obligatoire et se tiendra le lundi 10 février 2025 à 9h30. Voir modalités d'inscription à l'article 4 du règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : Le marché prend effet à compter du 1er juin 2025, ou au plus tard à compter de sa notification, pour une durée initiale de douze (12) mois. Il sera renouvelable par tacite reconduction trois (3) fois par périodes de douze (12) mois, sauf décision contraire de l'Acheteur adressée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception et moyennant un préavis de trois (3) mois avant l'échéance annuelle. La durée totale ne pourra excéder quatre (4) ans.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2025